OBJECTIEF

Une année d'adaptation constante

Rapport annuel 2020

Table des matières

3 Mot du président
4 Impact du coronavirus sur l'accessibilité de nos services
5 Difficultés pour obtenir la nationalité belge en période de pandémie
7 Diversité de notre publicMoyens de communication
7 Moyens de communication
8 Nouveautés législatives en matière de nationalité
9 L'alpha en soirée
10 Dans la pratique
11 Des articles 27 pour favoriser l'accès à la culture
11 Une assistance personnalisée
12 La fracture numérique
12 Tests d'entraînement au test de français de bruxelles formation
13 Projet « migration, handicap et inclusion »
14 Ouverture du café-débat
16 Café-débat, espace réservé aux femmes
16 « l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »
16 Sommes-nous égales dans l'accession à la citoyenneté ?
17 Joindre l'utile à l'agréable
17 Solidarite rime avec convivialité
18 Financité
19 Formation, pigé, pas pigeonne !
20 Les animations à la nationalité
21 Tableau des animations 2020
22 Les formations à la nationalité
22 L'engagement de nos volontaires
23 Témoignage d'Ilham
24 Témoignage d'Hariatou
25 Témoignage de claire
25 Convivialité
25 Activités ponctuelles
26 Activités récurrentes
29 Perspective pour 2021

COLOPHON :
Ont collaboré à ce rapport annuel:
Valérie Anguiamba
Mamadou Bah
Hariatou Barry
Fabrice Essono
Claire Halbardier
Fatiha Lamkadem
Ilham Mammeri
Marie Rygaert

Relecture
Cécile Moupiga

Mise en page
Jean-François Hocq / Dakodak

Éditrice responsable
Fatiha Lamkadem
Rue du Canal 2
1000 Bruxelles

Mot du Président

2020 est l'année des grands bouleversements dus à la crise sanitaire, au Brexit et aux restrictions en tout genre des droits des résidents belges.

En effet, les mesures prises par la Belgique pour lutter contre la crise sanitaire ont révélé les limites de la protection des droits fondamentaux : remise en question de la liberté de circulation, fermeture des frontières, limitation de l'accès au territoire belge et aux services administratifs, suspension des activités entraînant la cohésion sociale, restriction des rassemblements.

D'une part, ces mesures ont un impact négatif sur le droit des étrangers avec la création d'une pratique administrative entre deux catégories de demandes : celles jugées non essentielles /non urgentes (dont le regroupement familial, les demandes de nationalité avec des risques de perte de droits à cause d'un dépassement de délais) et celles considérées comme essentielles.

D'autre part, le Brexit a créé une nouvelle catégorie d'étrangers titulaires de carte « M » ou « N » dont la prise en compte dans le cadre de l'accès à la nationalité n'est pas toujours évidente.

Par ailleurs, la distanciation sociale étant devenue la règle, la plupart des services administratifs ne travaillent plus que sur rendez-vous ou de manière dématérialisée alors que la fracture numérique s'accentue de plus en plus, notamment auprès des personnes âgées et certaines personnes migrantes rendant ainsi plus difficile l'accès aux droits.

Les bouleversements entrainés par la crise sanitaire peuvent également être une occasion pour les politiques de repenser notre « vivre ensemble », « la politique d'immigration » et « l'accès à la nationalité belge » en considérant l'étranger comme un atout pour notre pays et non comme un « profiteur du système ou un assisté social » qui doit prouver, prouver et reprouver avant d'accéder à la pleine égalité des droits.

Le mouvement « Objectif » continue de sensibiliser et de lutter contre toute forme d'exclusion et de discrimination.

L'ASBL "Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits" a œuvré durant toute l'année 2020 à la sauvegarde des droits des personnes les plus vulnérables en adaptant ses services, son mode de communication et son accompagnement aux usagers dans leurs démarches pour acquérir la nationalité belge ou dans le cadre des services de l'éducation permanente.

Ma joie demeure parfaite chaque fois que vous prendrez un peu de votre temps pour découvrir, au travers de la lecture du présent rapport annuel, le travail merveilleux accompli par cette association.

Fabrice Essono,
Président du Conseil d'administration

Nationalité

Impact du coronavirus sur l'accessibilité de nos services

Impossible de parler de nos activités en 2020 sans expliquer comment elles ont été impactées par la pandémie de COVID19 et les différentes mesures sanitaires prises tout au long de l'année. Ces circonstances exceptionnelles ont en effet forcé notre équipe à revoir entièrement sa manière de fonctionner et notamment de répondre aux besoins des personnes qui sollicitent notre aide pour obtenir la nationalité belge.

Le premier confinement, décrété en mars 2020, a dans un premier temps mis nos activités totalement à l'arrêt. Il a fallu les adapter au télétravail et réfléchir aux meilleures façons de continuer à soutenir notre public tout en respectant les règles de distanciation. C'est ainsi que des permanences ont commencé à se dérouler par téléphone ou par mail, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant. Ces deux moyens de communication ont eu l'avantage de nous permettre de rester autant que possible à l'écoute de nos usagers pendant ce confinement et le suivant, mais ils ne remplacent pas les contacts humains.
Ceux-ci sont et restent essentiels, principalement pour les personnes qui ont des difficultés à s'exprimer en français ainsi que celles qui n'ont pas accès aux moyens informatiques nécessaires ou qui ne savent pas comment les employer.

C'est pourquoi, dès que cela a été possible à la fin du mois de mai, nous avons à nouveau accueilli des personnes en présentiel, dans le respect des mesures sanitaires (gel hydroalcoolique mis à disposition de tous et plexiglass sur les tables) et uniquement sur rendez-vous.
La demande sans cesse croissante de nos bénéficiaires à cette époque nous a montré la nécessité de maintenir nos contacts physiques avec le public. En outre, nous avons dû prévoir plus de temps entre chaque rendez-vous afin de nous permettre de nettoyer et d'aérer les locaux.
Ceci a abouti à ce que nos plages horaires se retrouvent très vite complètes pendant plusieurs semaines. Pour des raisons de réactivité, nous avons dès lors continué à privilégier les échanges par téléphone et par email dans la mesure du possible et ce afin de pouvoir répondre à un maximum de demandes.

A l'automne, nous avons mis en place des rendez-vous virtuels via Zoom, un outil de visioconférence simple d'utilisation et qui présente l'avantage de ne pas nécessiter que la personne y soit inscrite ou abonnée.
Cet outil fut utile pour une dizaine de rendez-vous, mais une majorité de nos usagers ne se sentait pas confortable face à cette application d'un genre nouveau pour eux, d'autant plus que certains ne possédaient tout simplement pas les moyens techniques nécessaires pour y accéder. Le deuxième confinement a donc été très dur pour nos bénéficiaires les plus vulnérables. Nous continuons à faire de notre mieux pour les soutenir et leur proposons des rendez-vous dans nos locaux lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement, et toujours dans le respect des règles sanitaires.

Difficultés pour obtenir la nationalité belge en période de pandémie

D'ordinaire déjà, les personnes qui entreprennent des démarches pour obtenir la nationalité belge peuvent être confrontées à certaines difficultés, mais celles qui ont entrepris cette démarche en 2020 ont été confrontées à des obstacles supplémentaires, de tous genres.
Il serait bien sûr impossible de faire une liste exhaustive des problèmes rencontrés, mais nous souhaitons vous faire part des principales complications que nous avons observées dans notre pratique au quotidien.

Premièrement, il s'avère plus difficile de contacter ou d'obtenir un rendez-vous à la commune ou auprès de certaines administrations. En raison d'équipes réduites (pour causes de maladie, quarantaine, télétravail, …) et selon les mesures sanitaires en vigueur aux différents moments de l'année, certains services ont été pratiquement inaccessibles en présentiel.

Ceci a d'ailleurs mis en évidence un autre problème, déjà présent avant la pandémie mais qui s'en est trouvé exacerbé : la fracture numérique.

Certaines communes demandent désormais que l'intégralité du dossier de la personne leur soit envoyé par mail avant d'octroyer un rendez-vous. Ce n'est pas toujours simple pour les personnes qui n'ont pas le matériel nécessaire à domicile.
De plus, les endroits habituels où elles pouvaient scanner les documents étaient parfois fermés ou moins accessibles.

Nous nous sommes ainsi retrouvés à scanner et envoyer aux administrations, de façon ponctuelle, les dossiers de personnes qui n'avaient pas d'autres moyens de le faire.
De façon générale, l'utilisation des mails est problématique pour les personnes les plus vulnérables. Elles n'ont pas du tout accès aux outils numériques ou n'ont pas les connaissances nécessaires pour pouvoir les utiliser de façon utile.

Dans ces conditions, ne pas pouvoir s'adresser au guichet d'une administration signifie qu'elles sont livrées à elles-mêmes et qu'elles risquent de ne pas pouvoir faire valoir leurs droits.

Troisièmement, il y a un manque criant de places pour certaines activités liées à l'obtention de la nationalité.

Nous ne citerons ici que deux exemples. D'abord, les associations et bureaux d'accueil organisant le parcours d'intégration ont tous des listes d'attente très longues pour les personnes souhaitant s'inscrire à leur programme.
Ceci est dû en partie au fait que des cours d'intégration ont dû être reportés suite à leur annulation, ce qui par effet domino a décalé les parcours programmés plus tard dans l'année.

Cela s'explique également par le fait que ces cours ont souvent été limités à un nombre moins important de personnes dans le but de pouvoir respecter au mieux les mesures sanitaires et d'assurer un minimum de qualité dans les échanges lorsque ceux-ci se font virtuellement. Par ailleurs, il a également été plus difficile cette année de trouver une place pour s'inscrire à un test de langue.

Certains centres ont été fermés pendant des périodes plus ou moins longues, et de façon générale, même lorsque les centres étaient ouverts, le nombre de places disponibles a été réduit, à nouveau dans un souci de respect des mesures sanitaires. Par conséquent, les personnes souhaitant passer ces tests ont dû prendre leur mal en patience et attendre plusieurs semaines voire plusieurs mois avant d'obtenir une place.

Un quatrième problème concerne l'obligation pour les personnes souhaitant demander la nationalité d'obtenir une copie intégrale récente de leur acte de naissance dans leur pays de naissance.

A cause de l'impossibilité de voyager, ou des grandes difficultés pour le faire, de nombreuses personnes se sont retrouvées coincées, sans possibilité de faire leur demande alors même que le reste de leur dossier était bien complet. Le fait d'avoir de la famille ou des amis dans son pays de naissance n'était même pas toujours suffisant pour réussir à obtenir ce document.

Nous avons par exemple été contactés par une dame qui prenait des renseignements pour son mari. Elle nous expliquait qu'au sein même du Maroc, pays de naissance de celui-ci, les membres de sa famille qui d'ordinaire auraient pu l'aider dans sa démarche se trouvaient dans l'impossibilité de voyager en dehors de leur ville de résidence en raison des règles de confinement en vigueur dans le pays à l'époque.

Face à une telle situation, il n'y avait malheureusement pas de solution possible.
La seule option que nous avons pu lui conseiller était d'attendre que les restrictions sur les déplacements soient levées.
Cet acte de naissance était le seul document manquant pour que le Monsieur puisse introduire sa demande de nationalité. Ce blocage était pour lui, de façon tout à fait compréhensible, source de tristesse et de frustration.

Enfin, toutes ces difficultés d'accessibilité ont parfois mené à ce que des personnes ne puissent finalement plus introduire leur demande de nationalité, leurs jours de travail s'étant trouvés entre-temps dépassés.
Dès lors, ils ne pouvaient plus être pris en compte pour leur demande. En effet les jours de travail ne sont pris en compte que s'ils ont eu lieu dans les cinq années précédant l'introduction de la demande.

Une fois ce délai dépassé, ces jours ne comptent plus. Pour certaines personnes, une attente de quelques semaines ou mois avant de pouvoir officiellement déposer son dossier à la commune peut ainsi signifier qu'elles perdent certains de ces jours de travail et qu'elles ne remplissent plus les conditions pour obtenir la nationalité belge.
De fait, cette attente inopinée entraîne alors une sanction pour la personne, sanction due à des éléments sur lesquels la personne elle-même n'a pourtant aucune prise. De notre point de vue, c'est une situation inacceptable car elle prive les personnes de leurs droits.

Comme vous pouvez le constater, les embûches ne manquaient pas cette année. Objectif a constaté ces difficultés et proposé à d'autres associations travaillant dans le domaine de la nationalité de se réunir pour discuter de cette situation et réfléchir ensemble à des pistes de réflexion et d'action.
Une action de plaidoyer politique est en cours actuellement. Nous espérons pouvoir attirer l'attention des hommes et des femmes politiques sur ces difficultés et obtenir que certains assouplissements soient permis, afin d'adoucir les contraintes auxquelles fait face notre public.

Diversité de notre public

Cette année nous avons ouvert des nouveaux dossiers pour 589 usagers venus nous consulter lors d'un rendez-vous en présentiel. Ces rendez-vous ont eu lieu soit à notre siège social – Rue du Canal, soit lors de nos permanences à la Maison Dailly à Schaerbeek, où nous avons reçu 34 personnes, et à la Maison des Voyageurs à Anderlecht, où nous avons reçu 22 personnes.

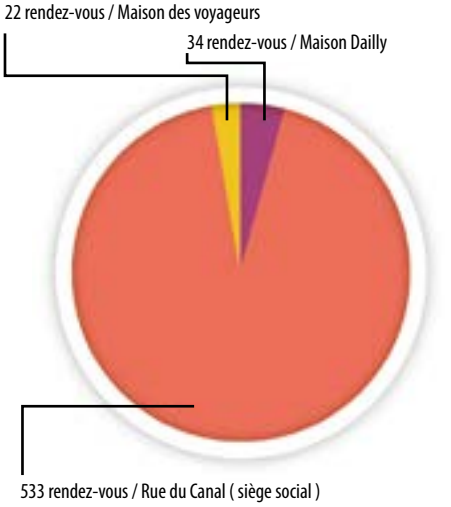

Malgré un nombre de nouveaux dossiers fortement en baisse comparé aux années précédentes, une conséquence logique de la situation sanitaire qui a prévalu tout au long de l'année, nous observons que les personnes qui nous consultent constituent toujours un public très diversifié.

Ainsi, cette année, nos nouveaux usagers viennent de plus de 73 pays différents.
Certaines tendances constatées par le passé restent encore vérifiables.

Environ la moitié des nouveaux dossiers ouverts en 2020 concerne un usager originaire du continent africain, tandis qu'environ 15% concernent des personnes venant du continent asiatique, 10% des personnes du continent européen et environ 3% portent sur des personnes du continent américain.

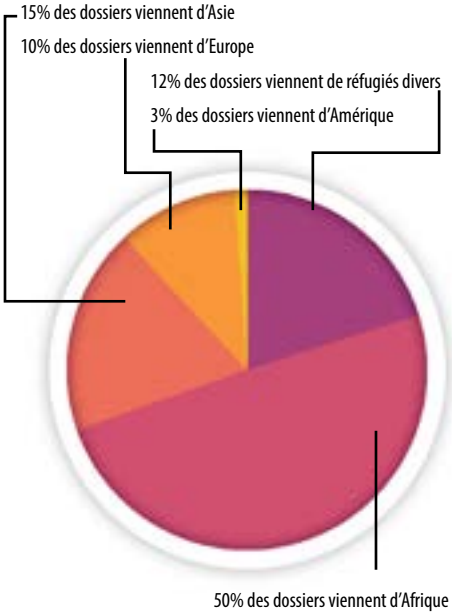

Par ailleurs, de nombreuses personnes ayant le statut de réfugié reconnu nous consultent : cette année elles constituaient environ 12% des nouveaux dossiers ouverts au sein de l'asbl.

Notons que ces chiffres reprennent uniquement les nationalités des personnes pour lesquelles des dossiers sont ouverts, ce qui n'est pas systématiquement le cas lorsque nous répondons aux personnes par téléphone ou par mail. Si nous disposions de cette information pour chaque échange avec un usager, certains chiffres devraient donc probablement être revus.

Moyens de communication

Cette année, plus que jamais auparavant, le téléphone et les mails ont constitué les moyens que nous avons le plus utilisé pour échanger avec notre public.
Il faut noter que les chiffres que nous allons vous présenter ci-dessous sont certainement légèrement inférieurs à la réalité, car il peut arriver d'oublier de noter.

Nous avons enregistré pas moins de 3568 appels entre janvier et décembre 2020.

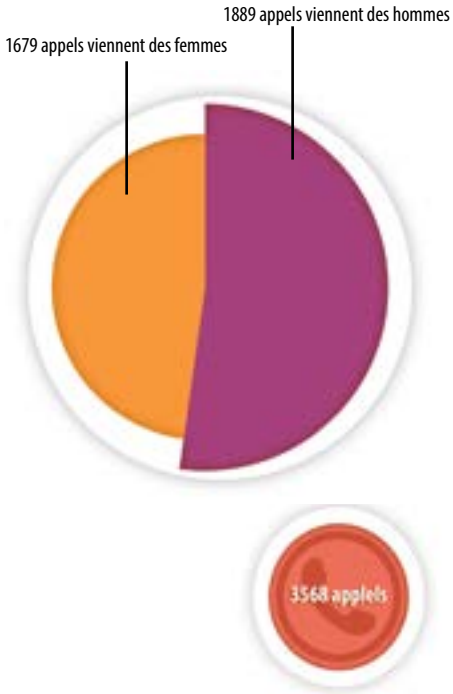

Ces coups de téléphone étaient passés davantage par des hommes (1889 appels) que par des femmes (1679 appels).
Une grosse différence par rapport aux années précédentes tient au fait que la durée de ces appels était généralement plus longue qu'auparavant.
Le téléphone étant devenu un moyen de communication privilégié, nous avons pris le temps de répondre à toutes les questions de la personne à l'autre bout du fil, ce qui est à l'opposé des pratiques que nous avions développées avant cette année.

Ceci signifie que certains appels pouvaient durer jusqu'à une vingtaine de minutes et devenaient en fait des rendez-vous de substitution pour les usagers.

Au niveau des mails, une nouvelle adresse mail générale à laquelle nos bénéficiaires peuvent nous contacter a été créée en mai 2020, suite à notre constat de la nécessité d'utiliser davantage ce moyen de communication au vu des circonstances sanitaires.

Entre le 18 mai et le 31 décembre 2020, nous avons reçu 1447 mails envoyés à cette nouvelle adresse, « rdv.objectif@proximus.be ». En parallèle, 103 mails ont été envoyés à l'adresse « objectif@belgacom.net » entre juillet et décembre, cette adresse étant notre première adresse mail générale, toujours active.
En raison d'un souci technique, nous n'avons malheureusement pas connaissance du nombre de mails qui ont été reçus sur cette adresse de janvier à juillet.

En plus des mails redirigés de ces deux adresses vers les adresses mails personnelles des membres de l'équipe d'Objectif, chaque membre du personnel a également reçu et répondu à de nombreux mails envoyés directement par des bénéficiaires, des agents communaux ou des associations partenaires sur son adresse propre.

Au vu du nombre important d'allers et retours que peut susciter un dialogue par mails pour un dossier de demande de nationalité, il ne semble malheureusement pas pertinent de communiquer le nombre total de mails reçus par l'ensemble de l'équipe, lequel ne permettrait pas de mieux refléter le nombre de personnes que nous avons aidées par mail cette année.

Les communications électroniques par mail et par téléphone ont permis de garder le contact avec de nombreuses personnes malgré plusieurs difficultés liées à leur utilisation plus intense.
Tout d'abord, les allers-retours de mails prennent du temps, que ce soit pour la rédaction en soi des mails ou pour se souvenir de chaque dossier, de chaque situation spécifique, au moment d'écrire une réponse et d'ainsi s'assurer de la pertinence de celle-ci. Par ailleurs, les mails ne sont pas un moyen de communication qui convient à tous nos bénéficiaires.
Pour certains le souci vient d'un manque d'aisance avec les outils informatiques, et pour d'autres c'est à cause de difficultés à s'exprimer par écrit en français, néerlandais ou anglais.

Nouveautés législatives en matière de nationalité

Au niveau législatif, deux arrêtés royaux du 6 mai 2020, publiés au Moniteur Belge le 10 juin 2020 et entrés en vigueur le 20 juin 2020, sont venus mettre à jour la matière de la nationalité.

Le premier détermine les actes et justificatifs à joindre à la déclaration attributive de nationalité belge fondée sur l'article 11bis du Code de la nationalité belge ainsi que le contenu du formulaire de déclaration.

Il permet donc de clarifier les documents à fournir pour les personnes qui souhaitent demander la nationalité pour leur enfant mineur sur base de cette disposition.

Ce cadre législatif était bienvenu car, en matière d'attribution de la nationalité belge aux mineurs, alors que la loi avait déjà clarifié les documents requis pour les demandes sur base des autres dispositions existantes, tel n'était pas encore le cas pour l'article 11bis.

Son application n'a pas soulevé de difficultés ou de controverses dans notre pratique.

Le deuxième arrêté royal modifie l'arrêté royal du 14 janvier 2013 portant exécution de la loi du 4 décembre 2012 modifiant le Code de la nationalité belge.

Cet arrêté est venu préciser ou confirmer différentes informations et nous y avons davantage eu recours dans le cadre de notre travail.

L'application principale de cet arrêté dans notre travail quotidien porte sur la question des « documents de séjour à prendre en considération en tant que preuve du séjour légal » au sens de l'article 7bis du Code de la nationalité belge.

Il contient également les listes des documents nécessaires pour une ré acquisition ou un recouvrement de la nationalité belge.

Enfin, il confirme que les trajets d'intégration, les parcours d'accueil et les parcours d'intégration peuvent bien être valorisés par une personne demandant la nationalité dans une autre région que celle où ce trajet ou parcours a été suivi, à condition que ce dernier ait été prévu par l'autorité compétente de la résidence principale de la personne au moment où celle-ci a entamé ce trajet ou parcours.

L'alpha en soirée

« Par le biais de la langue, on possède la clef du monde »

Le maintien d'une autonomie grâce à l'apprentissage de la langue est un rempart essentiel pour permettre aux personnes démunies de cette approche de pouvoir se recentrer sur ce qui est essentiel.

La connaissance linguistique est la clef fondamentale pour l'intégration dans la société au niveau professionnel, social et personnel. Et pas seulement. Elle sera également nécessaire lorsqu'il s'agira de passer et d'obtenir le niveau A2, nécessaire pour l'acquisition de la nationalité belge.

Au-delà du contenu même des cours de langues, ceux-ci permettent d'autres apprentissages, comme le fait de rencontrer et communiquer plus facilement avec des hommes et des femmes de diverses nationalités, d'oser donner son opinion même si elle est divergente de celle de la majorité et d'échanger pour s'enrichir de ces différents points de vue.

Connaissant l'importante difficulté que rencontre la population en matière de formation, les formateurs veulent motiver les apprenants en les encourageant afin «de garantir leur présence». Dans cette optique, nous avons une équipe de spécialistes qui sont en mesure de fournir un apprentissage de qualité aux usagers qui souhaiteraient se former.

Dans la pratique

Nous demandons aux apprenants de commencer par un test de posture, ce qui nous permet ensuite de les répartir dans les groupes selon leur niveau.
En effet, pour donner plus de force au mouvement, nous disposons de deux groupes : un groupe d'alpha et un groupe de français langue étrangère (FLE).

Au vu de l'importance de savoir parler la langue nationale et de permettre aux apprenants d'accéder à des cours d'alpha, y compris s'ils travaillent ou sont occupés la journée, nous continuons de proposer des cours en soirée.

Pour le niveau « débutant », ils se donnent les mardis et jeudis soir de 18h00 à 20h00 et pour le niveau « FLE », les lundis, mercredis et jeudis soir de 18h00 à 20h00.

Par rapport à la situation sanitaire, lors du confinement nous avons adapté le nombre de participants d'origines diverses en petits groupes sur différents réseaux sociaux comme WhatsApp, Zoom, …

Ceci afin de favoriser la continuité de cette activité essentielle et instructive.

Nous avons ensuite repris les cours en présentiel après le congé de Toussaint, mais de façon individuelle, afin de respecter les conditions et les mesures sanitaires.
Le contact virtuel pendant le confinement et ce changement de format pour les cours en présentiel a malheureusement provoqué l'arrêt des cours de plusieurs participants.

Alors que les cours d'alpha et de FLE comptaient respectivement 10 et 9 participants avant le confinement, ils n'étaient plus que 4 dans chaque groupe à la reprise des cours.

En ce qui concerne les programmes de langues pour débutants, les personnes ne sont généralement sur le sol belge que depuis très peu de temps, et sont souvent ici par regroupement familial ou en tant que personnes demandant à être reconnues comme réfugiées.
Elles sont en quête de cet apprentissage pour devenir autonomes en Belgique le plus rapidement possible.

Ces cours ont été dispensés par Périhan durant la première moitié de l'année et ensuite par Jacques jusqu'à la fin de l'année.

Ce sont des formateurs expérimentés qui sont détachés par notre partenaire 'Lire et Ecrire'. Le procédé que les formateurs utilisent sont adaptés en fonction du public, mais ils utilisent principalement la méthode « Pourquoi pas ? » d'Henri Sagot.

Ce dernier met en scène deux personnages qui interprètent la vie quotidienne. Cette mise en scène de la réalité donne la possibilité aux apprenants de rejouer la scène, de l'adapter et d'ensuite faire un débat sur les thématiques du quotidien.

Pour la deuxième classe, du niveau « FLE », les cours s'adressent aux personnes qui sont présentes en Belgique depuis plusieurs années.
Ces cours ont été assurés par différents volontaires.
Le contenu précis des cours sont définis au fur et à mesure, en fonction des besoins spécifiques des apprenants. Les moyens utilisés pour favoriser l'apprentissage dans ce cadre-ci sont « Les mallettes pédagogiques » élaborées par l'association 'Lire et Ecrire'.
Elles ont pour but d'amener les participants à avoir des réponses concrètes à leurs questions et à acquérir les connaissances de base fondamentales sur des sujets divers, comme par exemple le logement, le travail, les institutions, la santé, …

Des articles 27 pour favoriser l'accès à la culture

Les cours sont donnés en soirée, d'une part comme nous l'avons déjà mentionné pour faciliter l'organisation des apprenants, et d'autre part pour rendre la culture accessible à toutes et à tous.

En effet, des sorties culturelles ont lieu une fois par mois.
Cette manière de fonctionner permet aux apprenants de continuer à apprendre la langue avec une autre approche que celle dictée habituellement et de la mettre en pratique dans l'espace public, au musée, au cinéma ou au théâtre par exemple, mais également lorsqu'ils prennent le train ou autre transport pour effectuer ces visites.

Tout ceci dans le but de permettre aux citoyens d'être actifs et d'expérimenter différentes manières de penser et le vivre-ensemble, tout en continuant à faire des rencontres.

Ces activités effectuées en dehors de la salle de classe leur donnent l'occasion de développer la confiance en soi nécessaire pour qu'ils s'intègrent pleinement dans la société dans laquelle nous vivons.

Pour garder nos vieilles et bonnes habitudes, comme chaque année durant les vacances de Pâques, le programme « extra-muros » fut programmé par les femmes du café-débat et les apprenants des classes d'alpha-FLE.

A cause de la pandémie, de nombreuses sorties prévues en 2020 ont été annulées ou reportées. Nous espérons pouvoir mener à bien toutes ces activités en 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

`

Une assistance personnalisée

Pour nos formateurs et formatrices, le fait de mettre le doigt sur une méthode pédagogique qui met en évidence la mixité entre le pays natal et notre pays, permet d'échanger, d'avoir une réflexion et un questionnement personnels qui suscitent le débat.

Afin d'encourager un soutien et une entraide mutuelle dans diverses démarches, les formateurs ont eu la bonne idée de communiquer rapidement les informations concernant les changements d'horaire, de lieu, des invitations à des événements, etc., via le service de messagerie WhatsApp.

En cas d'empêchement, nous sommes tout disposés à écouter les motifs de ceux-ci.

Nous estimons que la plupart des apprenants ont besoin d'un encouragement solide car le cheminement d'apprentissage est laborieux et long. Encourager les personnes qui travaillent à améliorer leur connaissance de la langue est essentiel pour stimuler leur confiance en soi.

Ceci permet de pouvoir passer outre le fait d'être découragé, démotivé par la durée des cours d'alphabétisation.

De plus, il peut être frustrant pour des adultes de ne pas pouvoir obtenir des résultats satisfaisants dans l'immédiat. C'est pour cette raison que nous voulons amener les personnes à se confier sur leurs frustrations et leurs inquiétudes pour ensuite les rassurer sur le fait qu'il est tout à fait légitime d'aller à son rythme.
Notre objectif est de leur permettre de garder la motivation ardente du départ, et ce malgré les obstacles.

N'oublions pas que nous valorisons également, pour le bien-être du groupe, les connaissances de chacun pour un échange riche en diversité.

La fracture numérique

La fracture numérique était au centre de nos préoccupations puisque le public que nous rencontrons est démuni face à l'utilisation d'un ordinateur, ce qui peut constituer un frein dans l'ère actuelle et qui est selon nous une autre forme d'analphabétisme.

La majorité des organisations utilise et privilégie désormais la communication par voie électronique, que ce soit dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'un retrait de documents administratifs, d'une prise de rendez-vous chez le médecin, d'une vérification des devoirs et de l'évolution scolaire de son enfant, …

L'ordinateur est devenu primordial, et encore plus durant la période actuelle où le recours au numérique est presque devenu une norme.
C'est dans cette visée que nous avons mis sur pied un projet d'initiation à l'informatique.

L'objectif de ce projet est de proposer des activités d'initiation à l'informatique aux apprenants, afin qu'ils puissent suivre une visioconférence et in fine présenter voire réussir l'évaluation du test de langue d'Actiris, lequel a lieu sur un ordinateur.

Concrètement, ce but se décline en 5 petits projets : présenter les différentes composantes du PC et de son interface graphique ; effectuer des recherches sur internet ; créer et gérer une boîte mail ; télécharger, installer et tester un logiciel de visioconférence ; réaliser un test de langue sur le site Brulingua.

Grâce au nouveau parc informatique divisé entre deux locaux, Olivier, le formateur, peut former les apprenants individuellement ou en groupe.

Avec les mesures sanitaires, cette formation a principalement eu lieu de façon individuelle en 2020.
Le module se compose de 5 formations de 40 minutes ou de 3 formations, 2 d'une heure et 10 minutes et la dernière d'une heure. Cette flexibilité organisationnelle répond aux demandes des apprenants et offre une plus grande disponibilité.

Tests d'entraînement au test de français de Bruxelles Formation

Cette année encore nos bénéficiaires ont pu passer chez nous un test d'entraînement visant à les préparer au test officiel de Bruxelles Formation. Ce test est utile pour de nombreuses personnes, à la fois pour leur donner une meilleure idée du niveau de français qu'elles ont atteint et pour apaiser leurs inquiétudes sur la façon dont le test se présente et se déroule. Bien que nous n'ayons pas toujours de nouvelles des personnes une fois qu'elles ont passé le test officiel, certaines nous ont déjà recontactés pour nous faire savoir qu'elles avaient réussi, notamment grâce à ce test d'entraînement passé chez Objectif, ce qui nous réjouit.
Ces test d'entraînement ont eu lieu au local Bockael au début de l'année, avant de devoir être arrêtés à la mi-mars. Ils ont ensuite repris pendant quelques semaines à partir

de la mi-août, cette fois dans notre bureau à la Rue du Canal. Au Bockael, 6 personnes ont passé le test et 3 personnes ont dû annuler leur inscription pour diverses raisons personnelles. A notre bureau, 19 personnes les ont passé tandis que 6 personnes ne sont finalement pas venues.

Projet « Migration, handicap et inclusion »

Nous souhaitons permettre à toute personne qui nous consulte de le faire dans les meilleures conditions possibles, y compris si cette personne est en situation de handicap. C'est pourquoi nous avons proposé aux membres de l'équipe ainsi qu'à nos volontaires de participer à une formation d'initiation à la langue des signes de Belgique francophone.

La formation, qui consistait en 4 séances de cours d'une heure chacune, aura malheureusement dû avoir lieu début 2021 plutôt qu'au mois de novembre comme prévu initialement.

Elle nous aura permis d'acquérir les bases de la langue des signes, à savoir l'alphabet et une centaine de mots de vocabulaire utiles pour notre domaine de travail. Ce n'est bien sûr pas avec seulement 4 heures de cours que nous pouvons estimer réellement parler ou comprendre la langue des signes, mais cette initiation nous aura également, et surtout, permis de mieux comprendre les difficultés auxquelles font face les personnes sourdes et malentendantes ainsi que les éléments auxquels il faut faire attention lors d'interactions avec ce public.

Nous tenons d'ailleurs ici à remercier Majda Achab de Signes & Ko, notre formatrice, qui malgré les difficultés pratiques liées au fait de faire cette formation virtuellement aura su nous captiver et nous accompagner dans cet apprentissage avec beaucoup de bienveillance et d'attention.

Nous avions par ailleurs le projet de sensibiliser le grand public aux difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap au quotidien ainsi que dans leur parcours de migration. Une conférence, ouverte à tous, était prévue en ce sens à la fin de l'année. Elle a malheureusement dû être annulée à cause de la situation sanitaire à ce moment-là. Nous espérons pouvoir l'organiser, en présentiel, en 2021.

Ouverture du Café-débat

Cette année nous avions le projet de mettre en contact les femmes du café-débat d'Objectif avec un public plus large et mixte tant du point de vue du genre que de l'origine, le temps de quelques rencontres.

Nous avions ainsi prévu trois activités de projection de films suivies de discussions, qui auraient dû avoir lieu tout au long de l'année. Malheureusement nos plans ont dû être revus à cause du confinement.

Après avoir tout de même essayé d'organiser ces activités en présentiel, nous avons finalement dû nous résoudre à passer au plan B.

Deux projections virtuelles ont ensuite été organisées au mois de novembre, avec deux films portant sur la thématique de la migration que nous avons loués à l'entreprise 'Cassette for timescapes'.
Le premier film s'intitulait « No man is an island », il s'agissait d'un film documentaire montrant la vie de deux réfugiés vivant sur l'île de Lampedusa en Italie.

Le deuxième film s'appelait « Problemski Hotel ». Il dépeignait la vie d'un groupe de personnes sans-papiers vivant dans un grand bâtiment inoccupé à Bruxelles.

Le but de ces deux projections était de montrer différentes réalités vécues par les personnes migrantes et de susciter des réflexions sur la thématique de l'accueil et de l'intégration au sein du public.

La promotion de ces deux projections a été effectuée par différents canaux, mais étant en plein deuxième confinement nous étions malheureusement assez limités : mails directs à des associations partenaires ou à des personnes de contact et postes sur notre site internet et notre page Facebook.
Les évènements créés sur Facebook ont touché respectivement 524 et 429 personnes. Les personnes souhaitant s'inscrire étaient invitées à le faire via un formulaire spécialement dédié à cet effet.

D'un point de vue pratique, les films se trouvaient accessibles le temps d'une soirée grâce à un lien et un mot de passe fourni par Objectif aux participants (uniquement ceux inscrits via le formulaire prévu ou ayant confirmé leur participation par mail).

Cela a permis à un maximum de personnes intéressées de pouvoir les regarder, quelles que soient leurs contraintes familiales ou professionnelles.

26 personnes ont assisté à la première projection et 28 personnes à la seconde. Une réunion Zoom était également proposée lors de la soirée, pour les personnes qui souhaitaient discuter, échanger, débattre du film du jour. Malheureusement ces réunions ayant lieu tardivement dans la soirée, et compte tenu de la liberté de chaque

participant de visionner le film à l'heure qui lui convenait, elles n'ont pas suscité l'enthousiasme que nous avions espéré.

Nous sommes globalement contents de ces deux activités, auxquelles ont participé des personnes totalement extérieures à l'association, qui nous ont découverts grâce à ces projections, et dont les retours, lorsqu'il y en a eu, étaient tout à fait positifs.

Nous sommes cependant conscients que le public qui était visé lors de la conception de ce projet n'est finalement pas celui qui a pu y participer, ce que nous regrettons.

Malgré les invitations et informations partagées avec ces personnes et nos associations partenaires, force est de constater que la fracture numérique a empêché une quasi-totalité de ces personnes d'assister aux projections virtuelles, que ce soit par manque de matériel ou à cause des difficultés d'utilisation.

café-débat, espace réservé aux femmes

En parlant de Café-débat, il est question ici de pouvoir donner la possibilité aux femmes dont la plupart sont dans la quarantaine, de venir s'exprimer, dialoguer et échanger dans un espace chaleureux et convivial.

De plus, il y a une ouverture vers diverses activités qui offrent et mettent en valeur une solidarité appréciée de tous.

« L'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Pour une citoyenneté active et pour un échange constructif, nous invitons des femmes de tous horizons à venir se décharger des sujets divers qui les affectent. Ce sont ainsi 6 à 8 femmes qui viennent partager leurs histoires et leurs expériences, par exemple le cheminement quant à l'acquisition de la nationalité belge ainsi que la condition de réussite du test de langue pour le niveau A2.
Ces réunions se déroulent les mercredis de chaque semaine et ont pour but, dans un premier temps, de mettre en évidence les difficultés rencontrées lors des démarches effectuées par ces femmes et leurs proches pour obtenir la nationalité. Mais cela ne s'arrête pas là, loin de là. Avec une forme de militance, ces femmes se réunissent également pour pouvoir mener des actions sur les questions d'actualité, des problèmes de société et agir afin de pouvoir changer les choses aussi bien pour elles et pour leurs enfants que pour la société.

Sommes-nous égales dans l'accession à la citoyenneté ?

Certaines femmes se voient refuser la nationalité car les formalités d'accès à la citoyenneté belge sont très compliquées à remplir pour elles. Elles éprouvent par exemple des difficultés au niveau de la participation économique et du parcours d'intégration en raison de leur vie familiale qui ne leur laisse pas toujours l'occasion de travailler ou de suivre des cours.

Pour la plupart des personnes, être Belge permet de s'intégrer professionnellement dans la société. C'est un fait qui est confirmé par les femmes du café-débat.

D'après leur expérience, elles affirment que de nombreuses activités professionnelles sont plus accessibles aux personnes de nationalité belge.

Parentalité

Sachant qu'il n'est pas toujours évident de s'intégrer sur une terre nouvelle, il n'est pas non plus facile pour les parents de s'installer et de prendre leur place dans le milieu scolaire.

Certaines familles insistent sur le fait que l'école de leurs enfants ne prend pas assez de dispositions envers eux et ne réagissent que quand la situation de l'enfant s'avère presque impossible à résoudre.

Dès lors, les parents se sentent démunis et ce sentiment est encore accentué par le fait qu'ils doivent communiquer sereinement dans une langue qui n'est pas la leur.

C'est pourquoi il nous tient à cœur de mettre ce problème au centre de nos préoccupations en créant des espaces de rencontres entre ces différents acteurs (parents, enfants, professeurs, directeurs, membres des PMS, …) pour échanger sur l'éducation des enfants, le rôle des parents et des enseignants en vue de trouver des solutions communes.

Un projet a donc été mis sur pied en partenariat avec le Centre Familial Belgo-Immigré (CFBI) pour rassembler douze femmes afin qu'elles puissent échanger et se mettre en projet sur la question de la parentalité.
Le confinement a malheureusement rapidement suspendu ce projet, mais nous ne l'avons pas oublié et nous avons finalement organisé une première activité dans ce cadre à l'automne.

Le 27 octobre, nous avons ainsi organisé la projection du court-métrage « Madame Wambo contre-attaque », loué auprès de notre association partenaire 'Cultures & Santé', pour aborder cette question des discriminations en milieu scolaire avec les femmes du café-débat. Après le film, sur base d'un outil de photo langage, une discussion animée fut engagée entre les participantes.

Le débat aurait pu continuer pendant plusieurs heures et on sentait les participantes très touchées par le sujet.

Joindre l'utile à l'agréable

Dans le cadre de l'éducation permanente, nous avons jugé bon de pouvoir mettre au cœur de nos préoccupations des activités aussi diversifiées que bénéfiques pour les femmes, leurs enfants et pour la communauté de façon générale.

Commençons par le yoga. Cette activité, que nous avons débuté après le premier confinement, à nouveau en partenariat avec le CFBI, met l'accent sur le bien-être de tous les participants.

Elle permet de mettre tous les affects et la négativité du quotidien de côté, pour pouvoir profiter d'un moment de relaxation.

Grâce au soutien de la Ville de Bruxelles, un local a pu être loué gratuitement à proximité de la Gare du Midi et deux séances ont pu avoir lieu avant que le second confinement ne vienne suspendre ce projet. Nous espérons pouvoir résumer cette activité dès que possible en 2021.

Solidarite rime avec convivialité

Pour les femmes du café-débat, pouvoir préparer un repas chaud pour les sans-abris leur permet de se sentir utiles face à la situation que ces derniers vivent. En plus de permettre aux personnes de bénéficier d'une spécialité culinaire des femmes, une convivialité se crée par le biais d'une rencontre différente.

Financité

Pour permettre à la population précarisée d'économiser avec de faibles coûts, l'association « Financité » a mis en place une activité qui permet aux personnes le souhaitant de venir partager des expériences de vies, d'apprendre les manières différentes d'épargner ainsi que de recevoir divers conseils pour leurs finances.

Cette activité, qui a débuté en fin d'année 2020, est animée par Anne Berger du groupe Financité. Elle se déroule toutes les deux semaines, à raison de deux jeudis par mois de 13h00 à 15h00.

Toujours dans le cadre de ce mouvement, une « caisse de cotisation solidaire » a été proposée pour permettre aux personnes ayant un faible revenu d'économiser, quelle que soit la somme et en fonction des moyens de chacun, sept fois au total sur l'année. Claire, une volontaire d'Objectif, a assisté aux premiers modules de cette formation, voici ce qu'elle en a pensé : « Le sujet était bien divisé en sous points pour pouvoir aborder la question de l'argent via différents axes. Les thématiques ont été choisies par les participants, ce qui est très chouette car cela nous permet de répondre à nos réels questionnements. ».

Comme vous pouvez le constater, l'équipe dans son entièreté n'a jamais cessé de proposer des activités qui créent du lien social, qui maintiennent les échanges et qui donnent ainsi la possibilité à chacun d'exprimer ce qu'il ressent et ce, malgré la pandémie.

Ces diverses animations et d'autres encore, sont et seront organisés via Zoom, WhatsApp et autres canaux de communication virtuelle qui faciliteront la communication entre les groupes de personnes, car le maintien d'une cohésion sociale nous tient à cœur.

INFOS PRATIQUES

Où ?

Dans locaux de **Financité**
Rue Botanique 75 à 1210 Saint-Josse

Quand ?

Dates (toutes les séances auront lieu de 9h30 à 12h) :

- mardi 6 octobre 2020
- mardi 10 novembre 2020
- mardi 1er décembre 2020
- mardi 5 janvier 2021

Les dates de février à juin 2021 seront fixées avec le groupe.

De 9h30 à 12h30 : Formation
De 12h30 à 13h30 : Auberge espagnole

Pour qui ?

- Pour toutes les femmes !
- Aucune formation ou diplôme requis

Infos et inscriptions ?

Inscriptions indispensables
Asbl Objectif : 02 512 67 27 ou

Des questions ?
N'hésitez pas à nous contacter !

FEDERATION

QUI SOMMES-NOUS ?

Le réseau Financité est une asbl qui existe depuis 1987. Nous sommes un mouvement citoyen de plusieurs centaines de membres.
Nos objectifs :
> mettre plus de solidarité dans les rapports à l'argent,
> mieux comprendre le monde économique et financier dans lequel nous vivons.
Durant les dernières années, plus de 300 citoyens ont participé au programme « Pigé, pas pigeons » pour reprendre la main sur la gestion de l'argent au quotidien.

Contact :
Financité
bruxelles.brabant@financite.be
+32(0)2/502 58 67
www.financite.be

Financité

L'asbl Objectif, créée en 1991, œuvre pour l'égalité totale des droits pour tous les habitants de la Belgique, quelle que soit leur origine. Nous poursuivons ce but entre autres en soutenant et accompagnant les personnes qui veulent demander la nationalité belge. Nous organisons également des cours de français langue étrangère et des activités d'éducation permanente qui nous permettent de pousser plus loin notre travail de conscientisation.

Contact :
Asbl Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits
objectif@belgacom.net
+32 (0)2 512 67 27
www.allrights.be

OBJECTIFF

FORMATION

Fins de mois difficiles, budget limité, dettes, ... ?

Pigé, pas pigeonnes !

Une formation entre femmes, pour comprendre ensemble, partager nos compétences, se renforcer pour s'en sortir.

A PARTIR DU 6 OCTOBRE 2020
Une matinée par mois pendant 1 an, d'octobre 2020 à juin 2021

OBJECTIFF

Financité

POURQUOI UNE FORMATION ?

Parler argent n'est pas facile, surtout quand il en manque et que notre compte en banque fait la grimace.
Les finances ? L'économie ? À l'école, en famille, entre ami·es, on parle peu de ces sujets. On a souvent peur de paraître idiotes, on n'a pas envie de montrer qu'on n'y connaît pas grand chose...

- Et si on parlait d'argent simplement ?
- Si on partageait des infos, des expériences et des astuces pour réduire nos frais, éviter les pièges, etc. entre nous ?
- Si on parlait ensemble des difficultés financières que nous rencontrons en tant que femmes ?
- Si, enfin, on comprenait le monde économique et financier dans lequel nous vivons ?

COMMENT VA-T-ON FONCTIONNER ?

Pendant un an, Financité et Vie Féminine Brabant wallon vous proposent un atelier d'une matinée par mois, dans un esprit de non-jugement et d'écoute et en construisant des relations égalitaires et solidaires.

Ces ateliers se feront en un groupe de maximum 12 participantes et de façon interactive. Chacune aura l'occasion, si elle le souhaite, de partager ses expériences et ses stratégies. Nous construirons un savoir collectif et veillerons à ce que chacune trouve sa place dans la formation et dans le groupe.

Idéalement, chacune participera à l'ensemble des rencontres pour une meilleure cohérence des contenus et cohésion du groupe.

Et pour le plaisir : nous vous proposons de partager le repas de midi après les rencontres sous le mode d'une auberge espagnole ou en apportant chacune notre pique-nique. Ce moment nous permettra de prendre le temps de faire connaissance de façon conviviale !

PIGÉ ! MAIS DE QUOI VA-T-ON PARLER ?

Le contenu des ateliers est construit selon les attentes et les réalités vécues par les participantes. De nombreux thèmes vous sont proposés, certains incontournables, mais vous pourrez en suggérer d'autres.

Une vingtaine de thématiques au choix !

Quelques exemples :

- Comprendre ses factures
- Emprunter de l'argent coûte de l'argent
- Précarité et austérité : les femmes d'abord
- Tuyaux et bons plans pour s'en sortir
- Épargner, comment faire ?
- Et ma pension... ?
- ...

Les animations à la nationalité

En plus des permanences individuelles, nous organisons aussi des animations au sein des associations partenaires qui dispensent les cours de citoyenneté.

Ces associations se répartissent en deux groupes : les primo-arrivants (les personnes ayant moins de 3 ans de séjour en Belgique) suivent le parcours dans les bureaux d'accueil pour primo-arrivants (BAPA) et les personnes résidant depuis plus de trois ans en Belgique suivent le parcours au sein des associations habilitées.

Malgré la différence de la durée de leur séjour sur le territoire belge, l'ensemble suit le même parcours.

D'une façon générale, les animations à la nationalité qu'Objectif assure dans le cadre de ce parcours d'intégration se passent dans une ambiance très conviviale et chaleureuse. Elles sont également très instructives pour les participants, et particulièrement lorsque ceux-ci partagent un peu leurs quotidiens et leurs vécus avec l'animateur, pour l'aider à mieux répondre à leurs questions.

De janvier à mars 2020, les animations se déroulaient en présentiel et les effectifs variaient entre 12 à 15 participants par séance et par salle.
Ensuite, de mars à juin 2020, nous avons dû tout arrêter à cause du confinement, car nos associations partenaires n'avaient pas encore la possibilité ou la pratique d'organiser leurs séances de façon virtuelle.

A partir du mois de juillet, nous avons repris les activités à nouveau en présentiel mais avec un nombre réduit : de 12 à 15 participants. L'effectif par séance est passé de 6 à 8 participants. Ceci jusqu'au mois de novembre 2020, lorsque le deuxième confinement a été mis en place et que ces activités ont à nouveau été interdites en présentiel.
Malgré le second confinement les séances d'animation à la nationalité se sont poursuivies, mais cette fois en vidéo-conférence. En effet, grâce à une nécessaire période d'adaptation et collaboration avec nos partenaires, il nous a paru essentiel de poursuivre notre activité à ce niveau, en apportant sans cesse des informations de qualité en matière de nationalité.
Cette nouvelle façon de procéder nous a donné un aperçu inédit du quotidien des participants aux animations, et c'était parfois assez comique. En effet, comme chaque participant se sentait chez lui en suivant l'animation en ligne, de nombreuses personnes avaient tendance à se mettre dans une position confortable.

On pouvait ainsi voir certaines personnes assises dans un fauteuil avec les pieds étendus sur un tabouret ou d'autres couchées avec des pieds suspendus au mur. D'autres en revanche restaient assises bien droit pour rester concentrées.
Ce coup d'œil dans la vie des participants nous rappelait également qu'il n'est pas toujours simple de rester attentif pour suivre des formations depuis la maison.
On pouvait parfois entendre pleurer ou crier des enfants ou encore apercevoir des animaux de compagnie en train de se promener dans le salon.

Malgré ces difficultés, nous sommes très fiers et heureux de pouvoir partager nos connaissances et nos expériences sur la procédure d'obtention de la nationalité belge à des personnes qui bénéficient de ces informations.

Nous pouvons ainsi les aider avant qu'elles entament les démarches à suivre pour le changement de nationalité.

Tableau des animations 2020

Partenaires	Nombre d'animations	Nombre d'heures
Convivialité	5	15
Bapa Bruxelles	11	33
VIA Schaerbeek / Molenbeek	17	51
Omar Khayam	8	24
ISPAT	2	6
Euclides	Annulé	Annulé
Total	43	129

Au total ce sont 474 personnes qui ont assisté à une animation sur la nationalité donnée par Objectif en 2020, dont 280 hommes et 194 femmes. Au niveau de leurs pays d'origine, environ 61% d'entre eux sont d'origine arabe, 23% viennent d'Afrique noire, 8% sont originaires d'Europe, presque 4% viennent d'Amérique latine et 3% sont d'origine asiatiques.

Les formations à la nationalité

Deux formations à destination des agents communaux et des travailleurs sociaux étaient planifiées en 2020.

La première a eu lieu le 8 octobre dans un local réservé par le CAI Namur, le centre régional d'intégration de la province namuroise.
16 personnes y étaient inscrites et 13 ont effectivement participé à la formation.

Les participants étaient des accompagnateurs interculturels, des assistants sociaux, des agents communaux, des juristes, des formateurs et même quelques personnes présentes par intérêt personnel.
La formation a pu avoir lieu en présentiel, dans le respect des règles sanitaires (participants assis avec un mètre et demi d'écart, gel hydroalcoolique disponible, etc.). L'ambiance était amicale malgré ces circonstances particulières et les évaluations réalisées en fin de formation étaient très positives.

La deuxième formation était prévue au mois de novembre en partenariat avec le CRILUX, le centre régional d'intégration de la province du Luxembourg.
Espérant pouvoir l'organiser en présentiel nous l'avons postposée au mois de février 2021, mais nous avons finalement dû nous résigner à la dispenser à distance.
Seuls des agents communaux et des membres de l'équipe du CRILUX y ont assisté, une vingtaine de personnes au total.

L'engagement de nos volontaires

Avec les réorganisations fréquentes liées aux mesures sanitaires, il n'a pas été facile de maintenir l'engagement de nos volontaires pendant cette année 2020.

Néanmoins ceux-ci ont toujours répondu présents à nos appels et nous leur sommes sincèrement et profondément reconnaissants pour leur engagement et leur participation continue à nos activités.
Pour les permanences en matière de nationalité, lorsque des rendez-vous pouvaient avoir lieu en présentiel, en début d'année et même exceptionnellement cet été, nos volontaires ont assuré ces permanences comme à l'accoutumée, avec le soutien des membres du personnel de l'asbl.

Ce travail de première ligne est fondamental pour notre association et par ailleurs ces contacts privilégiés avec notre public sont une particularité de l'engagement des volontaires d'Objectif, qui contribue sans aucun doute à leur motivation et leur intérêt pour notre association. Il était donc primordial pour nous de maintenir cet accueil autant que possible, dans le respect des mesures en vigueur selon les différentes périodes de l'année.

Nous avons eu la chance cette année d'accueillir de nombreux nouveaux volontaires, pas de moins de dix au total ! Comme toujours, ces nouveaux volontaires ont des profils très différents, tant du point de vue de leurs motivations que de leurs parcours de vie, et ceci constitue une richesse dont nous sommes très heureux.

Ils sont bien évidemment encadrés et soutenus dès leur arrivée dans l'association. Après une formation sur la matière théorique de la nationalité et des séances d'exercices, ils assistent en observation à quelques permanences avant de pouvoir petit à petit les assurer par eux-mêmes, et ce toujours en pouvant compter sur les employés d'Objectif en cas de questions ou de difficultés.

En parallèle des permanences, nous organisons des réunions mensuelles des volontaires afin de garder le contact avec nos bénévoles, de répondre à leurs questions et de les informer sur des sujets liés à la matière de la nationalité, notamment grâce à des intervenants externes.

Ces réunions ont bien sûr été bouleversées par la pandémie et certaines ont dû être annulées, mais celles qui ont pu avoir lieu ont toujours été très intéressantes ! Ainsi en février 2020, nous avons eu la chance d'avoir une intervention de Sebastiano Guzzone, juriste à l'Agentschap Inburgering, sur la matière du regroupement familial.

En octobre 2020, Hamel Puissant du Centre Bruxellois d'Action Interculturelle est venu animer une réunion sur les stéréotypes et les clichés et au début 2021 a finalement eu lieu la réunion animée par l'Association pour le Droit des Etrangers sur les titres de séjour, qui était prévue pour la fin 2020.

Chaque année, nous organisons également une sortie plus ludique pour les volontaires. Le but de celle-ci est d'une part qu'ils puissent tous se rencontrer, car selon leurs disponibilités pour les permanences certains ne se croisent en fait presque jamais.
Il s'agit d'autre part de créer, maintenir et approfondir la bonne ambiance au sein du groupe et les liens d'amitié, pour les volontaires entre eux mais aussi avec l'équipe de l'association. En janvier 2020, nous avons ainsi organisé une sortie au musée juif, suivie d'un repas. Cette sortie fut très conviviale et agréable.
Nous espérons pouvoir renouveler l'expérience très bientôt, pour pouvoir en faire bénéficier aussi nos nouveaux volontaires.

Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir 6 stagiaires en 2020. Réaliser un stage cette année n'était pas aisé, deux de nos stagiaires ont d'ailleurs vu leur stage brutalement interrompu par l'arrivée du coronavirus. Nous tenons ici à remercier chaleureusement tous nos stagiaires pour le travail qu'ils ont accompli, toujours avec le sourire et pleins de bonne volonté. Certains ont d'ailleurs décidé de s'engager comme volontaires à la fin de leur stage, une preuve de leurs belles motivation et énergie en faveur des missions d'Objectif.

Témoignage d'Ilham

Je me présente, Ilham Mammeri, étudiante en deuxième année d'assistante sociale.
J'ai choisi d'effectuer mon stage chez Objectif car les missions et caractéristiques de l'ASBL correspondent parfaitement à mes inspirations professionnelles : aide à la personne, accompagnement, travail en relais, diversité.

Ce stage m'a beaucoup appris tant d'un point de vue professionnel que personnel.
La formation que propose l'association sur l'accès à la nationalité est un réel atout afin de comprendre le processus et de pouvoir assurer un accompagnement de qualité. J'ai acquis des connaissances en termes de gestion, d'accompagnement et sur la législation belge qui me servent encore aujourd'hui.

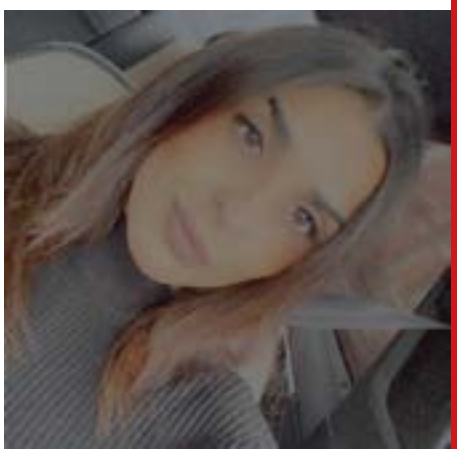

Lorsque j'ai commencé mon stage, je ne savais pas ce que je pouvais attendre de la part de mes collègues ou de mes supérieurs, mais il ne m'a pas fallu longtemps pour comprendre qu'ils voulaient m'aider à évoluer. Et ils l'ont fait, tant sur le plan professionnel que personnel.

Je ne me suis jamais sentie « bête » ou vulnérable en demandant une explication ou en cherchant à obtenir des éclaircissements.
C'est l'une des choses que j'ai préférées durant mon stage : je n'ai jamais vraiment eu l'impression d'être stagiaire. Bien au contraire, j'ai toujours eu le sentiment que mes responsables m'encourageaient à prendre des initiatives.

Je crois réellement au pouvoir de la diversité chez Objectif. La différence est un atout à mettre en valeur, tout le monde a quelque chose à apprendre de l'autre tant au sein de l'équipe que grâce aux permanences, qui permettent réellement une communication et une écoute active avec les usagers.

Ce fut d'ailleurs la tâche la plus plaisante à mes yeux, de pouvoir échanger, discuter et être physiquement présente pour nos bénéficiaires. Le fait de solliciter l'avis d'autres personnes est un excellent moyen d'élargir son esprit et de trouver des idées innovantes pour le bien-être de tous.

Personne ne réussit tout seul, peu importe à quel point j'ai aimé mon stage chez Objectif, ce sont les personnes qui en font un lieu de travail si agréable, grâce à leur détermination. Je pense que ça, c'est une chose qui vaut la peine de rester dans les parages et d'être volontaire pour l'ASBL.

Au vu de la situation sanitaire de 2020, je n'ai pas pu effectuer les diverses activités que propose l'ASBL, c'est aussi pour cela que je me réjouis de pouvoir continuer à être présente pour les prochaines activités. J'ai envie de toutes les découvrir, surtout sur le plan de la cohésion sociale, et d'élargir encore mes connaissances.

Témoignage d'Hariatou

J'ai choisi d'effectuer mon stage chez Objectif car travailler dans une association fait partie de mes projets d'avenir professionnel. Je voulais également découvrir de près les activités de l'asbl, afin d'y devenir volontaire plus tard.

Pendant mon stage, la diversité des tâches qui m'ont été confiées (la comptabilité, le secrétariat, ...) m'a permis d'avoir une expérience enrichissante dans la mesure où cela m'a permis de bien comprendre les aspects techniques de mon futur métier, de consolider mes connaissances et de mettre rapidement en pratique les théories apprises en cours. Cette expérience m'a non seulement permis de me situer dans un contexte professionnel et personnel, mais aussi d'avoir un regard lucide sur moi-même et sur mon travail.

J'ai ensuite voulu devenir volontaire chez Objectif car je me suis rapidement sentie à l'aise au sein de l'équipe, l'ambiance de travail était bonne. Je me sens aussi indirectement concernée par le combat que mène Objectif.

Par rapport aux permanences, la complexité de certains dossiers et le manque d'alphabétisation d'une grande partie des usagers me rendent parfois triste, car j'essaie souvent de me mettre à leur place pour mieux comprendre leur combat. Au final, c'est un grand soulagement de savoir qu'il existe un organisme qui les accompagne dans leurs différentes démarches pour obtenir la nationalité belge.

Grace à mes activités chez Objectif, je me sens utiles aux autres. De plus, mon souhait a toujours été que mes compétences servent à l'intérêt général et à la lutte pour l'égalité. La pandémie n'a aucunement freiné mon envie de devenir volontaire même si les réunions et les permanences me manquent énormément.

Témoignage de Claire

L'envie de faire du bénévolat est née de vouloir exprimer mon intérêt pour la cause du droit aux étrangers et de leur inclusion en Belgique, de faire partie de ceux et celles qui aident à améliorer les choses et de vivre de nouvelles expériences professionnelles.

Devenir volontaire à Objectif y répond donc pleinement. D'une part, la gestion des permanences, qui permet d'aiguiller les personnes dans les démarches à suivre afin d'acquérir la nationalité belge, nous laisse une prise d'autonomie et de responsabilité.

D'autre part, la participation à leur activité d'éducation permanente, en partenariat avec Financité, qui aborde notre rapport à l'argent, est une vraie source de réflexion et d'enrichissement. D'autant plus que les thématiques sont choisies par les participantes, cela permet donc de répondre à leurs réels questionnements.
Au-delà de cela, j'ai été agréablement surprise par l'engagement de l'équipe envers les volontaires : formations et cours de langue de signes proposés, invitations à des réunions et ateliers avec des experts du domaine. Et ce, malgré le COVID car, grâce à leur flexibilité et leur créativité, l'équipe a su trouver des solutions telles que l'utilisation de Zoom.

Je ne sais pas de quoi demain sera fait mais, en tout cas, je suis enthousiaste quant à la poursuite de ma participation à Objectif et impatiente quant aux retrouvailles dans ses locaux.

Convivialité

Après le lancement du projet Bockael en octobre 2019, ce local situé dans la station de métro Bockstael a accueilli des activités variées et dynamiques pendant les premiers mois de 2020. Certaines activités organisées au Bockael sont récurrentes, d'autres ponctuelles, mais toutes se sont déroulées … en toute convivialité.

Activités ponctuelles

La première activité ponctuelle de l'année fut un stage d'autodéfense pour femmes organisé en collaboration avec l'asbl Garance, ouvert à toute femme intéressée (avec un maximum de 14 places demandé par la formatrice de Garance) et gratuit, les 11 et 12 janvier 2020. Au total, ce sont entre 12 et 16 femmes qui ont participé à ce stage, 5 le samedi et 6 le dimanche.
Cette activité avait pour but de renforcer les capacités des participantes dans un cadre bienveillant. Les évaluations remplies par les femmes à la fin du stage ont mis en évidence qu'elles avaient toutes trouvé cette activité intéressante et qu'elles avaient appris de nouvelles choses tant pour les aspects de défense physique que de défense verbale.

Grâce aux contacts que nous avons eu avec la Maison de Quartier Willems en les invitant à ce stage d'autodéfense, l'idée est alors venue de collaborer plus largement avec la Maison de Quartier sur le thème de la sécurité dans les transports en commun et l'espace public.

Une animation sur le harcèlement sexiste et sexuel dans les transports publics a ainsi été organisée pour une quinzaine de femmes de la Maison de Quartier Willems, le 14 janvier dans une salle de la Maison de Quartier Espace S.

Cette animation avait été développée dans le passé et avait déjà été présentée à un groupe d'apprenantes de français de la Maison de Quartier Buanderie dans le quartier Anneessens.

Cette animation dure trois heures et introduit les participantes à différentes notions liées au harcèlement et au sexisme.

Grâce à la projection d'une vidéo et au débat qui s'installe, sont par exemple abordées les réactions à adopter lorsqu'on est victime ou témoin d'harcèlement sexiste ou sexuel, voire même d'une agression sexuelle. En fin de séance, les numéros d'urgence et les droits des victimes sont rappelés à toutes les participantes. La majorité des femmes qui ont pris part à cette activité semblaient l'avoir apprécié et ont participé avec enthousiasme aux échanges malgré des difficultés linguistiques.

Cette animation était une bonne introduction au sujet de la sécurité des femmes dans l'espace public, et à sa suite a eu lieu un autre stage d'autodéfense pour femmes, ouvert cette fois uniquement au groupe de femmes de la Maison de Quartier Willems.

Ce stage fut composé de six sessions et eut lieu les mardis matin de 9h30 à 12h. Les séances étaient prévues le 21 et le 28 janvier, le 4, 11 et 18 février et le 3 et 17 mars. Avec l'arrivée du COVID-19 cette dernière séance ne put malheureusement pas avoir lieu. Le groupe était composé de 16 participantes et une accompagnatrice et leurs retours étaient très positifs. Pendant les séances, les participantes ont travaillé sur les thèmes des formes de violence, les objets quotidiens qui peuvent être des outils de défense, leur confiance en elles, une technique de respiration, une technique de défense verbale, … Cet apprentissage permet aux femmes de mieux réagir en cas d'agression physique et/ou verbale, et le fait que le stage se déroule au Bockael est doublement positif car les stations de métro peuvent d'ordinaire être sources d'inquiétude et d'insécurité, alors qu'ici la station est justement devenu le lieu où elles ont pu renforcer leurs capacités.

Dans un tout autre registre, le 24 février eut lieu une séance de yoga du rire sur le thème du carnaval, animée par Martine Dory. Cette activité était ouverte au public mais les places étaient limitées à 12 personnes, pour permettre que l'activité se déroule dans les meilleures conditions possibles pour tous. Finalement, et malgré des inscriptions complètes une semaine avant la séance, ce sont 9 personnes (8 femmes et 1 homme) qui ont pris part à ce cours de yoga du rire. La séance s'est très bien déroulée, elle a été rythmée par des exercices variés qui ont petit à petit permis aux participants de se dérider et de rire pleinement. L'activité fut une belle réussite et de nombreux participants furent si conquis qu'ils ont demandé à refaire cette activité au Bockael. Une personne a même assisté à d'autres séances dispensées par la formatrice dans un autre cadre.

Activités récurrentes

Les « Mercredis ouverts au Bockael » sont nos activités récurrentes les plus importantes. Chaque mercredi, le local Bockael ouvre ses portes, offre un lieu de repos et de rencontres aux passants et parfois met en avant l'un ou l'autre projet mené par des associations partenaires. Les visiteurs sont des familles, des agents de la Stib, des curieux, des sans-abris, des habitués du quartier, … qui entrent au Bockael pour découvrir l'endroit, boire un café, faire un jeu ou encore écrire et échanger.
La première activité eut lieu le 8 janvier, elle fut tenue par Timo et Michaël de Nekkerdal. Ceci a permis de renforcer la visibilité de Nekkerdal et notamment de leur projet « Laeken on stage », qui a intéressé plusieurs personnes parmi les 17 visiteurs venus cet après-midi-là.

Le 15 janvier, 15 hommes, 5 femmes et 4 enfants nous ont rendu visite. Il n'y avait pas d'activité particulière organisée mais les visiteurs ont pu découvrir le local, discuter et boire un café. Nous les avons également informés des activités qui allaient être organisées par la suite et certains étaient très intéressés.

Le 22 janvier, une activité spéciale sur la poésie de rue – SLAM fut organisée en collaboration avec Slameke et Bout de Souffle. Il y avait peu de participants au début, mais le local s'est rempli petit à petit et finalement cette activité de poète public fut un beau succès (25 participants). Certaines personnes sont même revenues régulièrement par la suite et ont participé à d'autres activités organisées ultérieurement. Voici un texte écrit par Bout de Souffle pour Bockael, qui rend l'ambiance du lieu et du moment :

« Au hasard des rencontres, un lieu de repos.

Le Bockael pour reprendre son souffle à la sortie du métro.
Pour s'évader, sortir la tête de l'eau, se ressourcer le temps d'un café et de quelques mots.

Chaque mercredi, de 13 à 18 heures, les portes vous sont ouvertes, venez en profiter seul ou à plusieurs. »

Le 29 janvier, l'activité était une session de jam musicale participative, en collaboration avec les membres de « La Clef ». Le principe est simple : ces membres amènent de nombreux instruments (clavier, guitare, violoncelle, maracasses, caisse de percussion, djembé, etc.). Ils jouent des airs musicaux, et les personnes intéressées peuvent se joindre à eux, en jouant un instrument, en chantant ou en slamant. Les musiciens jouaient à l'intérieur du Bockael, mais ils étaient orientés vers l'extérieur et petit à petit les passants sont entrés, attirés par l'ambiance qui leur parvenait dans le couloir de la station. Au total, 15 hommes, 15 femmes et 11 enfants (1 garçon et 10 filles) ont participé à cet après-midi musical. En parallèle, Lionel de Bravvo a organisé une activité d'interviews des passants dans la station pour la radio Marie-Christine, avec un groupe de jeunes filles de l'association. Le bilan était tellement positif qu'il a été décidé d'organiser des sessions musicales régulièrement au Bockael.

Ce fut le cas le 5 février, et 10 hommes, 8 femmes et 10 enfants (6 filles et 4 garçons) ont pris part à ce qui fut le mercredi après-midi le plus dynamique et le plus chaleureux depuis l'ouverture du Bockael ! L'expérience fut encore répétée le 12 février, avec de nombreux participants : 11 hommes, 19 femmes et 10 enfants. Cet après-midi-là, une assistante sociale d'un CPAS est même passée sur recommandation d'une collègue pour découvrir le Bockael. Elle s'est proposée de revenir la semaine suivante avec un groupe d'enfants pour participer aux différentes activités en parallèle de la session de jam (peinture, dessin, bricolage, jeux de cartes). Notre réponse fut bien sûr positive et ils sont donc venus le 19 février, ce qui a amené le nombre de visiteurs à 10 hommes, 13 femmes et 15 enfants. A nouveau ce fut un après-midi réussi dans une ambiance chaleureuse et avec des évaluations positives des visiteurs.

Le 26 février, deux activités étaient organisées à la suite l'une de l'autre. En premier lieu, une lecture de conte en néerlandais pour enfants et adulte était prévue. Celle-ci n'a malheureusement pas attiré un nombre important de participants. Nous avons pris conscience de la nécessité de mieux mobiliser le public pour les prochaines séances. Ensuite, l'activité « Zone à définir » a eu lieu. Il s'agissait à nouveau d'une séance musicale avec « La Clef », qui elle a attiré beaucoup de monde. Au total, 25 adultes et 24 enfants sont passés au Bockael cet après-midi-là.

Le 4 mars, une nouvelle séance musicale a eu lieu, avec un public de 14 hommes, 14 femmes et 17 enfants. Nous avons remarqué la visite de nombreuses personnes qui revenaient chaque semaine pour assister à cette activité, ce qui a créé une ambiance animée, dynamique et très chaleureuse au Bockael.

Le 11 mars, 20 hommes, 20 femmes et 9 enfants ont participé aux deux activités programmées pour l'après-midi. Il s'agissait une fois de plus d'une lecture de contes pour enfants et adultes en néerlandais, laquelle n'a malheureusement pas eu beaucoup plus de succès que l'édition précédente. Ensuite il y a eu une exposition « Save Donderberg », laquelle a intéressé plusieurs personnes. En effet cette thématique préoccupe

de nombreux habitants du quartier, car le Donderberg est un espace vert situé à cinq minutes à pied du Bockael et qui est menacé par un projet de construction immobilière. Suite à une pétition lancée par des citoyens, le conseil communal a finalement demandé que le projet soit repensé pour préserver cet espace. Cette exposition avait pour but de sensibiliser les habitants du quartier quant à son existence et à l'importance de sa préservation. Des photographies avaient été installées en décoration, ainsi que deux coins d'informations. Ce réaménagement du Bockael était assez bluffant.

Les activités suivantes prévues dans le cadre des mercredis ouverts du Bockael, dont des lectures de contes, des séances musicales et des ateliers de couture, ont malheureusement dû être annulées à cause du confinement qui venait d'être décrété. Le bilan des activités qui ont pu être organisées est malgré tout fort positif. Ces après-midis jouent un rôle central dans notre objectif de cohésion sociale et urbaine. Les personnes qui viennent au Bockael y rencontrent d'autres personnes avec lesquelles elles n'auraient pas forcément de contacts, et le fait que de nombreuses personnes reviennent chaque semaine atteste qu'elles se sentent bien dans le local et que les activités les intéressent. Par ailleurs, de nombreuses collaborations ont vu le jour grâce aux activités prévues dans ce cadre et nous avions même des sollicitations pour de nouveaux partenariats, preuve que ce projet touche également les acteurs du monde associatif du quartier.

Une autre activité récurrente importante au Bockael sont les permanences pour la nationalité. Ces permanences sont des séances d'informations sur les conditions d'obtention de la nationalité belge et l'occasion pour les membres de l'équipe d'Objectif ou des volontaires de répondre aux questions des personnes qui s'y présentent. 10 permanences ont eu lieu au début 2020, avant que nous devions malheureusement les arrêter : le 9 janvier (permanence pour 4 hommes et 5 femmes et passage de 11 personnes pour des informations), le 16 janvier (permanence pour 1 homme et 6 femmes et passage de 7 personnes pour des informations), le 23 janvier (permanence pour 3 hommes et 6 femmes et passage de 5 personnes pour des informations), le 30 janvier (permanence pour 1 homme et 2 femmes et passage de 2 personnes pour des informations), le 6 février (permanence pour 4 hommes et 5 femmes et passage de 11 personnes pour des informations), le 13 février (permanence pour 3 hommes et 4 femmes et visite de 3 personnes pour des informations), le 20 février (permanence pour 2 hommes et 5 femmes et passage de 12 personnes pour des informations), le 27 février (permanence pour 1 homme et 6 femmes et passage de 4 personnes pour des informations), le 4 mars (permanence pour 1 homme et 4 femmes) et le 12 mars (permanence pour 4 hommes et 5 femmes et passage de 6 personnes pour des informations).

Les personnes sont très contentes de trouver un tel service d'information aussi près de chez elles et la plupart des visites sont des personnes qui passent simplement par la station mais s'arrêtent lorsqu'elles voient les panneaux informatifs à l'entrée du local. Le fait d'être présent de façon régulière les jeudis permet de toucher plus de monde et de montrer notre présence.

Les tests d'entraînement au test de français de Bruxelles Formation, dont nous avons déjà touché un mot dans ce rapport, font également partie des activités récurrentes organisées au Bockael. Ils ont eu lieu deux fois les jeudis après-midis (le 23 et le 30 janvier), puis pour des raisons d'organisation ils ont été déplacés aux deux derniers lundis du mois, de 15h à 17h. Des séances ont donc été organisées suivant ce nouvel horaire le 17 et le 24 février. Cela n'a ensuite plus été possible évidemment à cause du confinement.

Enfin, suite à des suggestions de notre public et grâce à la participation volontaire de Youssef, un travailleur de la STIB que nous tenons à remercier, des ateliers de peinture ont été planifiés les vendredis après-midis de 16h à 18h. En réalité, seul un atelier a pu avoir lieu avant le confinement, le vendredi 6 mars. Celui-ci s'est cependant bien déroulé, il y avait une bonne entente entre les 4 femmes et les 4 enfants participants. Chacun a réalisé une toile qu'il a pu récupérer et nous avons le projet d'éventuellement les exposer au Bockael ultérieurement, si cela est possible.

Difficile de se projeter à long terme alors que l'incertitude règne encore quant à ce que les mesures sanitaires nous permettront de faire dans les prochaines semaines, mais il nous semble en tout cas plus que jamais essentiel de continuer de mener à bien nos missions de soutien et d'accompagnement des personnes qui souhaitent obtenir la nationalité belge.
C'est avec cette vision et cette envie d'amélioration constante de nos services que nous avons entamé en 2020 une rénovation de notre site internet. Après des semaines de travail, notre nouveau site devrait être accessible dès le mois de mars 2021 !
Ce nouveau site sera plus complet et plus intuitif que le précédent. Il devrait permettre à de nombreuses personnes de trouver rapidement et facilement toutes les réponses à leurs questions, ainsi que les documents utiles dont elles pourraient avoir besoin, le tout sans nécessairement devoir contacter l'équipe d'Objectif. Notre schéma interactif, par exemple, sera à nouveau opérationnel et grâce à celui-ci les visiteurs du site pourront aisément déterminer les options qui s'offrent à eux pour demander la nationalité belge, sur base de leur situation personnelle.
Cette plus grande accessibilité des informations devrait permettre non seulement à de nombreuses personnes d'obtenir directement les informations qu'elles recherchent, mais cela devrait également laisser plus de temps aux volontaires et au personnel d'Objectif pour accompagner de façon plus approfondie les personnes dont les situations difficiles nécessitent un suivi à plus long terme. Ceci sans entraver la disponibilité de l'équipe toujours prête à répondre à toutes les questions, petites ou grandes, qui leur seront adressées.

Une autre nouveauté à venir en 2021 est un outil d'information et de sensibilisation sur les questions liées à l'obtention de la nationalité belge, créé par l'asbl Cultures & Santé suite à une collaboration avec les femmes du café-débat d'Objectif. Cet outil est composé d'une affiche et de kits d'animation pouvant être utilisés de différentes façons interactives. Nous nous réjouissons de découvrir cet outil grâce à nos partenaires chez Cultures & Santé et de pouvoir ensuite l'utiliser pour alimenter et améliorer nos animations sur la nationalité.

2021 sera aussi marquée par des activités plus militantes, avec notamment des courriers de revendication qui seront envoyés aux politiques. En tant que témoins privilégiés des difficultés vécues par nos bénéficiaires qui essayent d'obtenir la nationalité belge, il nous semble juste de porter ces demandes au niveau politique pour tenter de faire bouger les choses. Nous sommes d'ailleurs ravis des nombreux retours positifs de différentes associations partenaires que nous avons eu à ce propos et nous sommes impatients de poursuivre ce travail de collaboration avec elles.

Enfin, nous espérons que nos activités en éducation permanente pourront également reprendre en 2021, dès que les mesures sanitaires le permettront. Il est primordial de pouvoir renouer dès que possible avec notre public, et particulièrement les personnes les plus vulnérables. Après la crise que nous avons connue, il sera plus que jamais nécessaire de recréer, de préserver et de consolider les liens qui nous unissent tous, et qui ont toujours été au cœur de notre travail au sein d'Objectif.

ASBL Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits
Rue du Canal, 2
1000 Bruxelles

Tél : 02 512 67 27
Fax : 02 503 37 40

www.allrights.be objectif@belgacom.net

IBAN BE72 0013 7123 2416
BIC GEBABEBB

OBJECTIEF

Avec le soutien de :